

JOURNAL

du Syndicat

D'ÉL'Architecture

Prix 5€ SEPTEMBRE 2022

N° 40

S O M M A I R E



ÉDITORIAL

Le contexte géopolitique actuel, amplifiant les perturbations économiques initiées par la crise sanitaire, va lourdement impacter nos vies et nos entreprises.

Nos agences, qui ont déjà dû composer avec des réductions d'effectif, des opérations qui se sont étirées dans le temps et une augmentation du prix des matériaux, vont devoir faire face à une inflation qui pourrait atteindre 10 %.

Nous sommes déjà nombreux à avoir reconsidéré certains modèles de production dans un souci écologique et de sobriété ; nous allons également devoir reconsidérer nos modes de fonctionnement pour absorber les hausses de prix de l'énergie et des matières premières, la raréfaction de celles-ci, sans pour autant dévaloriser les emplois qui constituent une des plus-values principales de nos structures.

Sans pouvoir pleinement compter sur la loi de finances rectificative, celle relative au pouvoir d'achat, ou encore les différentes annonces du Gouvernement à la rentrée de septembre, nous devons donc trouver ensemble des solutions afin de pérenniser nos agences dans ce contexte laborieux.

Le Syndicat de l'Architecture a d'ores et déjà prévu deux rendez-vous en septembre avec ses adhérents, afin de faire le point et discuter des actions urgentes à mener, nationalement et dans les territoires. Un autre rendez-vous, ouvert à tous, aura lieu au Mans, le 1^{er} octobre 2022.

Nous espérons que le Ministère de la Culture et le Gouvernement seront à nos côtés pour défendre nos compétences et faire valoir nos prérogatives dans le monde du bâtiment ; monde dont nous sommes encore trop souvent exclus lors de négociations nationales.

Dans les semaines à venir, il devra être question de notre rôle dans les phases d'exécution des chantiers ; l'Architecture ne se limitant pas à la conception ou au conseil, mais correspondant bien à un savoir-faire global et de synthèse.

Il devra également être question de notre implication dans les projets de transformation et de réhabilitation de l'existant ; l'intérêt public de l'Architecture ne se limitant pas aux constructions neuves, mais bien à l'évolution globale du cadre bâti et du cadre de vie.

Il devra enfin être question de formation initiale ; nos métiers ne pouvant ni être valorisés, ni être actualisés si les moyens des Écoles d'Architecture et l'accès au diplôme ne le sont pas.

Hugo FRANCK

P. 2

**RAPPORT MORAL
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

Dominique DELORD

P. 6

**UN OBSERVATOIRE
ÉCONOMIQUE
DES ARCHITECTES**

Béatrice DOLLÉ

P. 7

**FORMATION SUR SITE :
PREMIÈRE ÉDITION**

Reine SAGNES

P. 9

**VERS UNE ARCHITECTURE
FRUGALE, HEUREUSE ET
CRÉATIVE**

P. 11

**LES ARCHITECTES
ET LE NOUVEAU
BAUHAUS EUROPÉEN**

Selma HARRINGTON

P. 14

**CONTRIBUTION
AU WORLD URBAN
FORUM**

Philippe CAPELIER

P. 16

SÉMINAIRE D'AUTOMNE

*Édition : Syndicat de l'Architecture
24 rue des Prairies 75020 Paris
0143610291*

www.syndicatdelarchitecture.com

Publication Trimestrielle

Directeur de publication :

Hugo FRANCK

Rédactrice en chef :

Dominique DELORD,

Réalisation graphique :

Nicole VALENTIN nicoleva@free.fr

Imprimeur : SINTEZ

20 bis rue Louis Philippe 92200

Neuilly sur Seine

N° CPPAP 0524 G 93681

RAPPORT MORAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Assemblée générale du 4 juin 2022 à Strasbourg portant sur l'activité de l'année 2021

Cette année fut une année de transition et comme la logique veut que le rapport aille d'une AG à une autre AG, le point de départ, c'est l'AG du 19 juin 2021 qui fut un grand évènement, une belle rencontre avec comme invités Rudy RICCIOTTI, François LECLERCQ et Mr le Maire de la Grande Motte, Stéphan ROSSIGNOL.

Fort de son nouveau Conseil d'Administration avec trois nouvelles têtes, le Syndicat s'est donc mis à la tâche dès le mois de juillet, avec certains objectifs précis. Autre élément important, la gestion financière du Syndicat avec des comptes rigoureux et avec comme résultat, une situation économique extrêmement saine.

AUGMENTER ET FIDÉLISER LE NOMBRE DE NOS ADHÉRENTS

Le Ministère du Travail cherche à analyser la représentativité de tous les syndicats, les peser et les quantifier. Un groupe, au sein du Syndicat, a donc monté un dossier complexe, mais de grande qualité qui a abouti à un résultat très satisfaisant avec un pourcentage de 48,18 % annoncé en fin d'année 2021, soit une progression du Syndicat de 50 % par rapport à la pesée précédente. Un chiffre qui confirme la reconnaissance du Syndicat par le Ministère, sa place dans le dialogue social, aux côtés de l'autre syndicat employeur l'UNSA, et lui permet de porter plus haut encore la voix de ses adhérents. C'est bien le nombre de ses adhérents employeurs et de leurs salariés dont dépend principalement cette progression. Vous avez été nombreux et souvent jeunes à nous rejoindre, ce qui conforte les actions engagées, les directions prises, les positions affirmées. Merci à tous, notre chiffre de 48,18 % est aussi le vôtre et il va permettre au Syndicat d'agir avec beaucoup plus de pouvoir.

RAJEUNIR LE SYNDICAT SELON PLUSIEURS AXES

■ Le Conseil d'Administration du Syndicat s'est attaché à faire entrer dans les commissions paritaires territoriales et nationales (CTP et CPN) de jeunes adhérents

motivés et les accompagner dans leurs responsabilités nouvelles par de nombreuses réunions ouvertes, aux côtés d'adhérents plus aguerris. Mais surtout, le Syndicat leur a fait confiance en assurant cette transmission nécessaire entre les générations ;

■ il a compris l'intérêt d'outils modernes comme les vidéos, les films, les interviews, la communication sur les réseaux sociaux ; c'est un peu la première année où le Syndicat a mis l'accent là-dessus et les résultats sont probants ;

■ il a pris conscience des problèmes et des questions portés par les jeunes architectes dans une période où la profession et son exercice sont en pleine mutation (surtout à l'occasion des fameux « Rendez-vous du Syndicat »).

CRÉER ENCORE PLUS DE SERVICES POUR NOS ADHÉRENTS

L'offre de service du Syndicat, c'est avant tout une nouvelle structure administrative du secrétariat menée par Béatrice DOLLÉ : À l'automne 2021, il a été entrepris de rénover complètement le secrétariat, avec le départ d'Anaïs LEROY après 4 ans à mi-temps de bons et loyaux services. Le relai a été assuré par Vanessa RAMASSAMY qui a une expérience importante dans les domaines du secrétariat et de la comptabilité et qui a pris le poste en main. La partie administrative du secrétariat a donc été

restructurée pour professionnaliser le poste, en faciliter les tâches, en réduire le temps passé et en mémoriser l'histoire. Le gain de temps, à terme, a permis la prise en charge par le secrétariat de domaines jusqu'alors externalisés ou accomplis par l'un ou l'autre adhérent. Il en est, par exemple, de l'organisation des CTP et des CPN, commissions nationales paritaires territoriales et nationales, en relation avec l'APGBA et nos mandats (toujours plus nombreux).

Autre service apporté : la mise en œuvre d'une formation donnant les heures de formation structurées nécessaires aux architectes annuellement. Cette Assemblée Générale vient d'ailleurs clore les 2 jours de ce premier essai en Alsace, à l'initiative de Reine SAGNES et qui a été un franc succès.

À l'initiative d'Hugo FRANCK, les « Rendez-vous du Syndicat » ont lieu en visioconférence, en fin de journée de chaque dernier jeudi du mois. Les adhérents sont invités à échanger sur un thème choisi préalablement par un ou plusieurs membres du Syndicat. Celui-ci a carte blanche pendant une heure et demie pour animer le débat. C'est un moment fort pour échanger entre nous, adhérents, sur l'actualité.

Le Syndicat continue de participer au dispositif Echelle Un au sein de l'école

de Marne-la-Vallée, avec laquelle Gabriela AUDI fait le relai et assure l'interface. Et bien sûr toujours aussi avec Sophie SZPIRGLAS, notre prestataire qui répond aux jeunes entreprises en plus de ses interventions à l'école.

Il y a toujours notre FAQ. Celle-ci génère, selon les mois, entre 10 et 20 questions qui sont traitées le plus souvent par J-François CHENAIS et Sébastien GRISCELLI.

Enfin, les cotisations ont été rajustées à 50 € pour les auto-entrepreneurs, les primo-adhérents et les retraités. Une mesure en faveur de nos jeunes adhérents encouragée et validée par notre trésorière Danièle DAMON.

DES ÉVÈNEMENTS MÉDIATIQUES AVEC NOS ADHÉRENTS

Le Syndicat avec Hugo FRANCK, s'est mobilisé à propos de la Butte Rouge par une lettre ouverte au Président de la République, datée du 10 juillet 2021. Elle a eu de nombreux échos dans la presse et donné une bonne visibilité du Syndicat.

« L'Architecture une nécessité sociale » : une réunion passionnante qui s'est tenue le 16 septembre, à la chapelle des Récollets et où la valeur sociale et culturelle de l'Architecture a été débattue avec nos nombreux invités.

Enfin, cette année, l'Assemblée Générale à Strasbourg.

La volonté du Syndicat est de se déplacer en région, après l'Occitanie, l'Alsace, pour y rencontrer nos adhérents. À la suite de toutes les perturbations dues au COVID durant ces derniers mois, le Syndicat a trouvé intéressant de relier le voyage-formation qui a eu lieu dans l'espace Rhénan à la présente Assemblée Générale.

Le Syndicat poursuit toute une chaîne de réflexions et, de manifestation en manifestation, les sujets qu'il a choisis ont tous une relation les uns avec les autres. À Rennes, il a été question du logement avec surtout la question foncière traitée par la commune. À Blois, le Syndicat a parlé de la rénovation des logements sociaux, un sujet fort d'actualité et en plus, avec toutes les facettes des logements



Formation structurée en Alsace – autour de la maquette de la ZAC des Deux Rives.

très contemporains en site urbain et des tout petits logements rénovés avec de la paille, du chanvre et des matériaux biosourcés. Ensuite, à la Grande Motte, ce fut radicalement différent avec l'apanage du béton par Rudy RICCIOTTI et puis la qualité des logements présentée par François LECLERCQ et son impulsion sur la nouvelle réglementation à donner.

La journée se poursuit avec la conférence de Dominique GAUZIN-MÜLLER qui, certes, ne parle pas béton mais est en lien direct avec le sujet de la formation.

NOTRE PARTICIPATION À DES GROUPES DE TRAVAIL OU DES RÉUNIONS EN FRANCE

En juin 2021, la commission REBSAMEN a reçu du Premier Ministre la mission de réfléchir à une nouvelle politique du logement et d'identifier les freins qui entravaient la politique actuelle. Toutes les organisations d'architectes ont réagi au fait qu'aucun architecte n'était présent dans cette commission. Avec pour effet qu'elles se sont fédérées et qu'une délégation a finalement été auditionnée par la commission. Cela a donné lieu, ensuite, à un rendez-vous avec Emmanuelle WARGON, Ministre du Logement, le 1^{er} septembre 2021 auquel a participé Lionel DUNET. Ces événements ont enclenché une dynamique autour du logement entre les organisations, que ce soit le CNOA, les architectes-conseils,

l'Académie d'Architecture, les syndicats, la SFA... Jusqu'au lancement par les Ministres de la Culture et du Logement de l'Appels à Manifestation d'Intérêt engagé pour la qualité du logement de demain auxquels les architectes ont été invités à répondre.

Donc, le Syndicat a participé activement au lancement de cet AMI, ainsi qu'aux réunions de travail pour la création de l'observatoire économique de la profession d'architecte installé par le ministère de la Culture. C'est l'occasion à chaque fois pour le Syndicat de faire en sorte que la personne qu'il mandate pour se rendre à ces manifestations, ne se déplace pas seule, mais en binôme et assurer une transmission entre générations. C'est ainsi que Tristan LAFON a pu aller avec Lionel DUNET dans les salons dorés de la rue de Valois et « serrer la pince » de notre « amie » Roseline à l'époque où elle était Ministre de la Culture.

Il y a aussi les suites de toute la concertation que le Syndicat a menée avec la DAJ (Direction des Affaires Juridiques) du Ministère de l'Économie et des Finances sur la rénovation, et la refonte des CCAG. Les nouveaux CCAG ont été publiés en octobre 2021, mais comme il y a toujours des soubresauts, des retours, des suites, le Syndicat a participé aux groupes de travail (Béatrice DOLLÉ, Bénédicte MEYNIEL, Dominique DELORD).

Notamment, le groupe de travail CCAG MOE qui dure encore et qui est composé du Syndicat, du CNOA, de



Croquis Strasbourg Patrice WARNANT.

certaines CROA, des fédérations Syntec, Untec, Cinov et de la MIQCP. Le travail sur les CCAG est terminé, mais à ce jour, le groupe continue à travailler sur des marchés de maîtrise d'œuvre et sur des conventions de groupement. Le fruit de ce travail est en ligne dans la contrathèque du site du CNOA sous la signature, entre autres, du Syndicat. Les MAPA ont également fait l'objet d'une réunion.

Concernant l'élargissement de l'ouverture du Tableau de l'Ordre, comme s'en répand l'idée dans la profession un peu tous azimuts, le Syndicat a souhaité revenir à la source et entendre Christine LECONTE, la Présidente du CNOA sur cette question. Elle a répondu qu'il était vrai que certaines CROA s'autoproclamaient régions expérimentales en la matière mais que cette ouverture était illégale (il faudrait changer énormément de lois y compris la loi MOP) et que ces CROA avaient été rappelés à l'ordre par le Ministère de la Culture.

Plus récemment, le Syndicat a rencontré Aurélie COUSI et Corinne LANGLOIS au Ministère de la Culture. Une rencontre directe et simple qui a permis de présenter le Syndicat fort de sa nouvelle représentativité, de faire le point ensemble

sur les sujets d'actualité certes, mais aussi sur la qualité et la finalité de nos relations à venir. Elles connaissent bien la profession et voient dans le Syndicat un intérêt dans la connaissance qu'il a des entreprises, de l'emploi dans le secteur de l'Architecture. Elles ont voulu avoir la position du Syndicat sur la question de l'ouverture du capital des sociétés d'Architecture, mais elles ont aussi fait part de leurs attentes et de leur volonté d'action sur non seulement la qualité architecturale, mais surtout sur la qualité du jeu des acteurs du logement et la juste rémunération de la conception.

Aurélien COUSI et Corinne LANGLOIS ont des projets assez mûrs sur le recours de l'architecte en phase chantier, à encourager auprès des promoteurs en matière de logement, sur l'imposition de l'architecte sur les chantiers de réhabilitation, et comptent plus sur la responsabilité des collectivités territoriales plutôt que sur celle des promoteurs. Elles ont également dit au Syndicat que l'Architecture était une industrie culturelle créative et qu'à ce titre, elle pouvait bénéficier de financements intéressants. Autant de chantiers sont donc à ouvrir et à développer avec le changement de gouvernement et de direction. Affaire à suivre...

À L'INTERNATIONAL

L'international, c'est souvent un domaine peu connu des architectes, mais c'est essentiel et important. C'est structuré en France autour d'une commission interprofessionnelle entre Ordre et Syndicats. À l'international, les délégations sont gérées par une commission comme l'UIA (Union Internationale des Architectes), le CAE (Conseil des Architectes Européens) et l'UMAR qui fédère tous les pays autour de la Méditerranée.

Le but de cette commission internationale qui fut une association, est d'organiser la participation aux commissions thématiques. Elle a aussi comme but intéressant, d'organiser des analyses et des conférences dans les pratiques professionnelles du monde et peuvent alimenter les visions de nos propres pratiques professionnelles pour faire évoluer nos objectifs et nos éléments

d'amélioration de la profession. Cette commission est le seul lieu commun où l'Ordre et les deux Syndicats travaillent « main dans la main » ou tout au moins, dans la même direction.

L'importance du CAE réside dans le fait qu'il est en lien direct avec la Commission Européenne. Or celle-ci crée de grandes directives (directive services, directive formation professionnelle...) qui, transposées dans la législation française, génèrent nos propres lois. Par exemple, lorsqu'on parle de majorité décisionnaire dans les entreprises d'Architecture, le changement pourrait nous être imposé directement par des directives de la Commission Européenne. Il faut être bien conscient que c'est l'organe qui traite le futur de notre profession.

Concernant l'UIA, c'est davantage une organisation culturelle, beaucoup plus large puisqu'elle regroupe presque l'ensemble des pays du monde. L'UIA a été créée en 1948 et elle est toujours organisée sur des divisions géographiques qui datent du temps de la guerre froide. Un débat est en cours dans l'objectif de sa restructuration, une vraie recherche de réforme de cette association qui se sclérose un peu est portée par la France. Au sein du CAE et de l'UIA, les débats ont tourné autour de l'Ukraine : certains voulaient exclure la Russie et les pays plutôt du Sud de l'Europe, mais que ce soit à l'époque de STALINE ou de FRANCO, de tout temps, il y a eu des régimes différents.

LE PARITARISME ET DIALOGUE SOCIAL

Le Syndicat a participé aux commissions paritaires nationales, CPN, qui ont donné lieu à la rédaction de plusieurs accords : télétravail, égalité femmes/hommes, formation. Puis enfin, à l'accord contrat d'opération proposé à la signature au mois de mai. De plus, le Syndicat a participé activement aux commissions territoriales paritaires, CTP, et à l'ajustement des valeurs du point dans chaque région et donc, des salaires de vos employés. Cette année, nous avons mis l'accent sur la volonté de représentation régionale de nos mandatés que nous avons préférée à la

plus habituelle participation de parisiens et nous comptons bien la pérenniser. Ce choix est celui d'une bonne implantation du Syndicat en régions et de la formation de petits groupes de mandatés et donc d'adhérents auxquels ces rendez-vous permettent d'échanger et de favoriser, pourquoi pas, la création de délégations régionales actives.

Pour info, en 2018, les mandatés du Syndicat dans les CPN étaient au nombre de 10, ils étaient 11 en 2019, 12 en 2020, 13 en 2021 et 16 en 2022 et dans les CTP, il est passé de 33 mandatés en 2018 à 50 en 2019, 49 en 2020, 83 en 2021. Cette progression est essentiellement régionale, entre le vivier qui existait déjà et le nouveau qui s'est constitué. Le Syndicat a donc privilégié la participation d'architectes locaux pour siéger dans les CTP étant donné qu'ils sont sur place et connaissent les problématiques spécifiques à leur région.

LES COMBATS DU SYNDICAT

Ce sont les procédures en cours que le Syndicat a menées derrière la CNPL, notamment la procédure contre le prélèvement abusif de l'ADSPL dans les entreprises et que le Syndicat vient de gagner après des années de bagarre. Mais aussi, des poursuites contre le FIF-PL soupçonné de malversations financières et contre l'OMPL dont les statuts favorisaient certaines organisations syndicales au détriment des autres. « Être syndiqué, c'est être en guerre » dirait notre Président d'honneur Patrick COLOMBIER. Pas tout le temps peut-être, mais être syndiqué, c'est déjà être toujours attentif et combatif.

LA RÉNOVATION DE LA COMMUNICATION

Hugo FRANCK a entrepris une refonte des outils Newsletter, des réseaux sociaux et du site internet du Syndicat pour en améliorer la qualité graphique, cette refonte a été partiellement externalisée. Le Syndicat arrive enfin au terme de ce travail.

Concernant le journal, Dominique DELORD avec l'aide de Vanessa RAMASSAMY, a repris toute la chaîne

de production pour optimiser les coûts, simplifier les échanges entre collaboration, fabrication, impression, expédition et poursuivre la diffusion d'un journal de qualité édité désormais en quadrichromie.

LE SYNDICAT DEMAIN : QUELLES PERSPECTIVES ?

Les sujets de réflexion que nous avons abordés sont nombreux, ceux sur lesquels nous avons dû prendre position et que nous souhaitons poursuivre sont :

- transmettre : pour que le Syndicat s'ouvre à de nouvelles générations ;
- finaliser le règlement intérieur ;
- créer les relais régionaux ou départementaux ;
- augmenter le niveau d'excellence des délégations pour que chacun des mandatés ait une culture syndicale et une connaissance des organismes et des objectifs avec une volonté de porter une politique commune et un fonctionnement collectif du paritarisme

- valoriser le niveau interprofessionnel du paritarisme en portant la CNPL qui est l'organisme qui représente le Syndicat ;
- être plus présent, plus visible dans le monde de l'Architecture avec comme cibles les puissances publiques, le milieu de la construction et le monde syndical ;
- aller au-delà des élus et des délégués pour avoir une capacité de production bien supérieure ;
- amplifier les services d'aide aux adhérents ;
- faire partager aux adhérents la culture du paritarisme et faire connaître les positions du Syndicat en matière de dialogue social ;
- arriver à avoir une structure plus réactive pour coller à l'actualité.

Tout ceci, en accord bien sûr avec la charte du Syndicat qui favorise la qualité architecturale.

Dominique DELORD

Le Syndicat de l'Architecture, réuni en Assemblée Générale le 4 juin 2022 à Strasbourg, a procédé au renouvellement de son Conseil d'Administration qui, à la suite, a élu son bureau.

Composition du bureau :

- **Hugo FRANCK**, président
- **Bénédicte MEYNIEL**, vice-présidente
- **Béatrice DOLLÉ** secrétaire générale
- **Danièle DAMON**, trésorière

Les autres membres du Conseil d'Administration :

- **Olivier ARÈNE**
- **Philippe CAPELIER**
- **Dominique DELORD**
- **Lionel DUNET**
- **Reine SAGNES**

Les membres suppléants :

- **Michèle BARBÉ**
- **Nikhil CALAS**
- **Dominique LESCANNE**



Nikhil CALAS.

UN OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DES ARCHITECTES

Le Syndicat de l'Architecture invite ses lecteurs et ses adhérents à témoigner et contribuer à cette entreprise avec l'esprit critique qui les anime au nom de la défense de l'Architecture.

Le Syndicat de l'Architecture participe à la mise en place par le Ministère de la Culture, d'un observatoire économique des architectes.

Missionné par la Ministre, le cabinet de conseil BCG a identifié plusieurs sujets d'observations présentés en novembre 2021 à la profession et aux différents partenaires, dont le Syndicat de l'Architecture. Depuis juin 2022, ils se sont réunis à six reprises autour de thèmes spécifiques pour sa mise en place. Les thèmes d'observations y sont déclinés, développés et débattus, parfois modifiés à partir des 5 axes d'observation ci-après.

■ **Socio-démographie de la filière Architecture :**

Si l'Ordre des architectes compte environ 30 000 inscrits connus, DPLG ou HMONP pour la plupart, qu'en est-il des diplômés des écoles d'Architecture non-inscrits à l'Ordre ? Ils seraient entre 15 000 et 30 000, salariés en agence d'Architecture ou ailleurs dans des professions périphériques.

De plus, on constate une féminisation de la profession, de l'ordre de 22 à 31 %, ainsi que son vieillissement, et une répartition géographique inégale sur le territoire avec une concentration d'architectes dans les régions dynamiques et dans celles disposant d'écoles d'Architecture. Il y a lieu d'observer, de quantifier et de qualifier ces phénomènes, tout en se penchant sur les inévitables zones d'ombre.

■ **Les marchés sur lesquels interviennent les architectes :**

Là aussi des évolutions fortes sont à l'œuvre et l'Observatoire devra les relever et les analyser. Notamment la diminution de la commande publique et le transfert du logement neuf vers la commande privée. Également le très petit nombre d'architectes sur le créneau du logement individuel neuf. Et une pénétration encore

faible de la profession sur le marché de la réhabilitation, à ce jour environ 3 fois plus faible que sur la construction neuve.

■ **Les types d'activités menées par les architectes :**

On constate une diversification des missions des agences d'Architecture. Ainsi entre les études préalables, les études de conception, le suivi des réalisations, les missions d'exploitation d'entretien et de maintenance, l'architecte vit de plus en plus un morcellement de ses activités, imputable en particulier aux maîtres d'ouvrages privés.

L'émergence de nouvelles compétences et de nouvelles tâches contribue également à cette diversification, telles que le BIM, les images 3D, les recherches d'avenir. Il y a donc lieu de s'intéresser à la façon dont les agences font appel à ces compétences complémentaires, en interne ou externalisées, conduisant aussi à des associations entre architectes de natures diverses qui méritent d'être connues.

■ **Les structures d'exercice :**

Il apparaît d'ores et déjà que le traditionnel exercice libéral de l'architecte soit en forte baisse et que le nombre de sociétés d'Architecture augmente au moins d'autant, avec pour effet un nombre accru d'architectes salariés. Quels en sont les conséquences sur le comportement des agences ?

On note qu'à ce jour, les agences restent majoritairement de petites tailles.

Mais aussi que les carrières des architectes sont de plus en plus variées et diversifiées dans le temps. Les architectes sont présents dans les métiers du contrôle technique, de la maîtrise d'ouvrage, dans les entreprises, etc... Ces données vont alimenter l'Observatoire économique des architectes.

■ **La formation :**

La formation fondamentale correspond-elle aux besoins de la filière Architecture ? Et comment expliquer l'importante diversification des parcours professionnels constatée à l'issue de cette formation ?

Alors que l'apprentissage du projet d'Architecture et de la conception constitue l'essentiel de la formation fondamentale, les enjeux économiques ne sont pratiquement pas abordés dans les écoles, sauf succinctement pendant la HMONP.

Et pourtant, l'employabilité des jeunes diplômés sortant des écoles d'Architecture est considérée comme bonne avec un taux d'emploi à 85 % au bout d'un an. Mais il s'agit le plus souvent d'emplois précaires, avec des salaires plutôt bas, des contrats le plus souvent en CDD ou sous statut d'autoentrepreneur, avec parfois, pour ces jeunes, un recours au cumul d'emplois.

C'est sur la base de cette première approche que se construit l'Observatoire économique des architectes dont l'objectif pour le Ministère de la Culture est d'appréhender l'Architecture comme une filière économique à même de s'inscrire en cohérence avec les politiques publiques du cadre de vie, du logement, de l'économie, de l'environnement et du rayonnement de la culture française.

Le Syndicat de l'Architecture, représentatif pour moitié des employeurs architectes, y participe et invite ses lecteurs et ses adhérents à témoigner et contribuer à cette entreprise avec l'esprit critique qui les anime au nom de la défense de l'Architecture.

Béatrice DOLLÉ

Un lien destiné à recueillir vos données professionnelles figure sur le site du Syndicat de l'Architecture à la rubrique « Actualité » sous le titre « Où va votre agence ? » plus nous serons nombreux à compléter ces informations plus elles seront utiles à l'analyse des évolutions de notre profession.

FORMATION SUR SITE : PREMIÈRE ÉDITION

Les 2 et 3 juin derniers, le Syndicat de l'Architecture a initié la première édition d'une formation sur site – labellisée « formation structurée » – et choisi pour ce faire, Strasbourg et l'espace rhénan.

Associé aux Vosges, il s'agit en effet d'un territoire d'expérimentations du développement durable, riche en réhabilitations et constructions performantes et frugales.

À notre grande satisfaction, cette formation a accueilli un groupe d'une vingtaine de participants, tous adhérents.

Au programme de ces deux journées, composées par la SCOP les 2 Rives tout spécialement pour le Syndicat de l'Architecture, de nombreuses visites de réalisations exemplaires richement commentées et détaillées par leurs maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre partageant tous une même implication dans des démarches animées par le sens de l'intérêt général et du bien commun... De belles valeurs chères à notre Syndicat. Des moments forts d'échanges et de débat ont pu naître dans ce temps long passé ensemble. Un temps ponctué de moments de convivialité et de partage tels que balade à vélo, ou dégustation de vins locaux. Autant de manières d'explorer et de nous imprégner de l'esprit du lieu de ce beau territoire rhénan.

Les réhabilitations urbaines, l'aménagement durable et bas carbone, à l'étude la première journée, nous donnaient rendez-vous, en tout début de matinée, sur La Presqu'île Malraux, au pied de la médiathèque éponyme – ancien entrepôt portuaire reconverti, en 2008, par les architectes IBOS & VITART qui ont réussi à conserver la logique et l'intelligence du lieu industriel grâce à un alignement parfait, une fonction de stockage conservée et un lien à l'eau revisité.

Sous la conduite de la SERS, aménageur, nous avons parcouru la Presqu'île Malraux, vaste programme (1.93 ha, 50 000m² SDP, maîtrise d'œuvre urbaine / Christian DEVILLERS & Complémenterterre paysagiste) dont le défi, sur le plan environnemental, était double : préserver



un patrimoine architectural des années 30 et réaliser une opération exemplaire en matière de construction durable alliant performance, confort et empreinte écologique. Ce programme ayant été entrepris en 2010, nous avons pu échanger et nourrir un débat critique sur la prise en compte de ces objectifs et l'évolution, sur la dernière décennie, de solutions envisageables.

Ensuite, une balade à vélo à travers éco-quartiers et friches portuaires en transformation, le projet urbain des Deux Rives – ouverture de Strasbourg sur le Rhin, l'Allemagne et l'Europe – nous a permis d'appréhender la Ville-Port. Espace urbain continu avec trois ambitions majeures : recycler les espaces urbains (espaces délaissés du port), réparer les cicatrices de l'histoire (ré-ouvrir la ville sur le fleuve), accélérer la transition écologique du territoire (un cadre de vie résilient et solidaire)...

vaste projet dans tous les sens du terme (250 ha en mutation, 1.5 million de m² à développer, 9000 nouveaux logements). Sous la houlette de la SPL des Deux Rives, maître d'ouvrage / aménageur, une démarche écologique transversale est mise en œuvre : logistique fluviale, gestion écologique des sols, mobilités douces et durables, conception bioclimatique, ...

Riche et particulièrement convaincante, a suivi la visite des « Rives du Bohrie » à Ostwald conduite par Catherine LINDER / Linder Paysage, architecte paysagiste, maître d'œuvre de cette réalisation labellisée écoquartier fin 2016 (maître d'ouvrage : SAS Rives du Bohrie). Nous avons pu apprécier à quel point le montage de l'opération, ici initiée par un marché de définition, est déterminant pour la cohérence et la réussite du projet dans son ensemble. Les études et concertations menées depuis les années 2000 par l'Eurométropole de



Hotel 48° Nord – ASP et R RAMSTAD.

Strasbourg, en collaboration avec la ville d'Ostwald, ont permis de faire émerger un projet ambitieux mettant en œuvre les piliers du développement durable. En faisant un atout de l'inondabilité du site, le projet vise à allier urbanisation et nature, à connecter et redéployer les trames verte et bleue, enfin à réduire l'érosion anthropique. Les logements sont orientés de façon à profiter pleinement de ce paysage. La nature est omniprésente et l'emprise au sol limitée : seulement 30% de la surface est urbanisée. Le projet offre une large place aux espaces publics de qualité et à la rencontre.

Sur les hauteurs de Breitenbach, petit village entre Vosges et Alsace, l'hôtel 48° Nord nous a offert un cadre remarquable pour terminer en beauté cette première journée. Ce projet né de la rencontre de deux cultures (France et Scandinavie), deux passions (nature et architecture), deux hommes (Émil LEROY et Reiulf RAMSTAD) avec une communauté locale très dynamique et fortement engagée politiquement dans une démarche éco-responsable. Cet hôtel paysager incarne une Architecture et un design audacieux, un esprit de bien-être et une culture culinaire aiguisée. Au milieu des arbres, des haies naturelles et des herbes folles, 14 hyttes (lieu de retraite et de reconnexion avec la nature sauvage dans la tradition scandinave) parsèment le

flanc de la colline comme des rochers ancrés dans la pente, équilibrant intimité et perspectives. Construites sur pilotis, elles sont même démontables. Les intérieurs sont minimalistes, caractérisés par le bois clair et chaleureux. Les murs et les meubles intégrés se confondent et s'effacent laissant le visiteur en immersion dans les paysages.

Élaborée sur la thématique des constructions très performantes, la seconde journée nous a conduits dans les Vosges où nous avons pu découvrir et étudier dans le détail des réalisations et des démarches très variées, de la conception passive à l'auto-construction avec des matériaux biosourcés. Nous remercions tout particulièrement Antoine PAGNOUX (architecte, agence ASP Architecture à St. Dié), Vincent PIERRE et Vincent COLIATTI (ingénieurs thermiciens, BET Terranergie, spécialisé dans l'écoconstruction et la très haute performance énergétique), qui nous ont accompagnés et donné à lire avec clarté les leitmotifs de cette démarche engagée et concertée visant à concevoir puis construire des bâtiments très performants, voire passifs, aussi bien en neuf qu'en réhabilitation, en individuel ou en collectif, en logement ou en équipement public...

Mention spéciale pour la Résidence Jules Ferry à Saint Dié (maitre d'ouvrage : le Toit Vosgien), bâtiment bois/paille, 8 niveaux, 26 logements, positif (conception

bioclimatique) où nous avons pu avoir accès à tous les détails constructifs grâce aux prototypes exposés sur place.

C'est à Scherviller, au domaine d'Achillée, que s'est terminé notre périple, dans le chai conçu par l'architecte Christophe KÖPPEL pour des vignerons clairement engagés dans une démarche écologique : la famille DIETRICH qui l'a entièrement bâti en paille autoportée, en privilégiant l'usage de ses propres engins de viticulture (chariots élévateurs, tracteurs...). La réussite de la démarche prend corps dans la stabilité des températures à l'intérieur de la cave et dans l'espace de stockage, évidemment sans recours ni au rafraîchissement, ni au chauffage. La température était donc absolument idéale pour clore avec une dégustation des vins du domaine !

Reine SAGNES

Plébiscitée par les participants, cette formation sur site sera renouvelée en 2023.

Nous vous invitons dès à présent à nous faire connaître vos besoins et envies en matière de formation structurée pour l'année à venir.

En tant qu'adhérents d'un syndicat professionnel vous êtes prioritaires pour obtenir des prises en charge par les organismes de formation

Faites-nous part de vos suggestions à l'adresse :

administration@syndicatdelarchitecture.com

Attention elles doivent nous parvenir au plus tard fin octobre 2022.

VERS UNE ARCHITECTURE FRUGALE, HEUREUSE ET CRÉATIVE

Dominique GAUZIN MULLER s'est exprimée ce samedi 4 juin, devant les participants à la formation sur site qui avaient choisi de rester à Strasbourg et tous les adhérents qui les avaient rejoints pour assister à l'Assemblée Générale du Syndicat de l'Architecture, celle-ci s'étant tenue le matin même.

Au cours d'un exposé très généreusement illustré, Dominique GAUZIN MULLER a bien voulu présenter les points essentiels de cette démarche « vertueuse » que promeut le MANIFESTE POUR UNE FRUGALITÉ HEUREUSE ET CRÉATIVE. Celui-ci a rencontré un succès quasi immédiat dont ses fondateurs historiques, qu'on peut qualifier de « seniors », ont été les premiers surpris : Dominique GAUZIN MULLER et ses amis Alain BORNAREL et Philippe MADEC ont bien vite été rejoints par des professionnels de tous horizons et de toutes générations. Ils se réjouissent que depuis son lancement en 2018, ce manifeste ait suscité une telle mobilisation, à la fois dans toutes les régions françaises mais également bien au-delà de nos frontières : il regroupe aujourd'hui près de 15 000 signataires.

Après un constat qui nous concerne très directement puisque le bâtiment en France participe dans des proportions considérables à la consommation énergétique nationale (46%), à la consommation des ressources naturelles (50%), aux émissions de CO₂ (40%) et à la production de déchets (40%), Dominique GAUZIN MULLER préconise le recours à une frugalité qui consiste en une « juste utilisation des fruits de la terre », c'est-à-dire avec sobriété, simplicité, modestie et humilité !

Cette frugalité est « heureuse » parce qu'elle est basée sur un élan généreux envers les autres et elle est « créative » car elle nous oblige à suivre d'autres chemins.

Ce ne serait plus le « less is more » de Mies Van der Rohe, mais plutôt « moins c'est suffisant ».

Avant que soient présentés de nombreux exemples « inspirants », il a été évoqué le principe de décroissance, la frugalité commençant déjà par celle de l'usage du sol, précédée d'un préalable « faut-il encore construire ? » et de son corollaire « refaire la ville sur la ville », puisque « réparer la ville c'est contribuer à sa magie » dixit Christine LECONTE. Donc, faire de préférence avec ce qui est déjà et user/abuser de la liste vertueuse des « Re » : réduire, réparer, rénover, recycler, réutiliser, réemployer, revaloriser, relocaliser, redistribuer...

Il est également question de « ville apaisée » (moyens de transports doux) de « ville nourricière » (avec des jardins partagés) puis de nombreux exemples d'utilisations de matériaux alternatifs à l'usage du béton à qui il est reproché son ciment énergivore et l'usage d'une ressource en sables qui s'amenuise.

Parmi les bio-sourcés, le bois est mis en avant bien sûr, mais aussi la paille, le chanvre, le chaume qui sont utilisés pour des bâtiments, parfois publics et en France... Il y a même quelques réalisations plus exotiques en bambou... Tandis que pour les géo-sourcés, on trouve historiquement la pierre, sèche ou taillée, la terre crue sous forme coulée en place et comprimée sur site ou en blocs préfabriqués (adobe ou pisé).

À l'évidence la frugalité implique de l'innovation, de l'invention et de l'intelligence collective, et refuse l'hégémonie de la vision techniciste du bâtiment, de plus, elle vise à revaloriser le travail manuel.

Nous avons demandé à Dominique GAUZIN MULLER de développer l'aspect



Dominique GAUZIN MULLER et Georges HEINTZ.

spécifiquement holistique de la démarche qui s'inspire largement de la pensée d'Edgar MAURIN, on peut la qualifier de « globale, multidisciplinaire, intégrative et ouverte ».

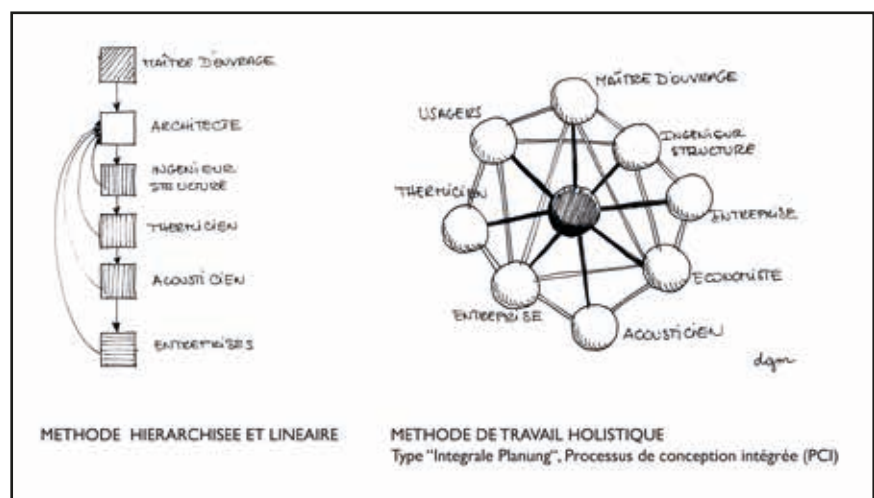
« le tout est plus que la somme des parties » nous rappelle ARISTOTE, mais attention, les mesures de développement durable ne se juxtaposent pas comme des perles d'un collier ! Un puits canadien, plus des cellules photo-voltaïques, plus du bardage bois avec une toiture végétalisée et une chaudière à pellets !



Halle polyvalente à Ancy-Dornot (Moselle), Christophe AUBERTIN/STUDIOLADA © Julian PIERRE / Olivier MATHIOTTE.

Chaque situation étant particulière, chacune exige un traitement qui lui est propre et les choix doivent être faits dans une réflexion qui tisse des liens entre tous les critères pour éviter de puiser dans un catalogue de solutions faciles et pas toujours pertinentes. Dominique GAUZIN MULLER préconise donc une approche analytique et sectorielle et nous rappelle que l'expérience enseigne que tous les choix « justes » qui n'ont pas été faits en amont nécessiteront ensuite des compensations techniques, potentiellement énergivores. Au centre du dispositif il y a l'architecte, ok c'est compliqué mais il faut faire confiance dans l'intelligence collective « qui fait des miracles ».

La frugalité heureuse et créative c'est une philosophie, un processus ouvert basé sur le partage des connaissances, la confiance mutuelle, l'intelligence collective,



la recherche de la beauté, le plaisir partagé, l'empathie créative. L'essentiel est dans l'humain, conclut Dominique GAUZIN MULLER, pas dans la technique.

LES ARCHITECTES ET LE NOUVEAU BAUHAUS EUROPÉEN

« Si le Pacte Vert européen a une âme, c'est bien grâce au Nouveau Bauhaus Européen qui a provoqué une explosion de créativité dans toute notre Union. »

Ursula VON DER LEYEN



Le bureau exécutif du CAE, au centre sa présidente Ruth SCHAGEMANN et à droite Selma HARRINGTON.

En janvier 2021, la Présidente de la Commission européenne, Ursula VON DER LEYEN, a lancé l'initiative de ce Nouveau Bauhaus Européen dans son discours sur l'état de l'Union, ce qui a quelque peu surpris de nombreuses personnes plus habituées au formalisme des modes opératoires classiques. Lancée avec la philosophie « Beau, durable, ensemble », cette initiative a été conçue comme un appel à connecter le Pacte Vert européen à la culture pour faire de la rénovation un véritable projet culturel. L'intention étant bien de briser la « mentalité de cloisonnement » entre les différents services de la Commission européenne, il a été envisagé d'imprégner les programmes de financement existants de cet esprit

du Nouveau Bauhaus européen. Une intention louable mais qui reste cependant encore à mettre totalement en pratique. Cette initiative s'adresse directement aux associations professionnelles, aux ONG, aux universités, aux groupements paneuropéens et internationaux et à la société civile ; elle les invite à participer à un processus de co-création commune au sein de cette communauté volontaire de partenaires. Géré par une petite équipe du Centre Commun de recherche de la Commission européenne (JRC), cela a effectivement créé un champ d'engagement (au début) en dehors des canaux habituels des institutions nationales avec quelques consignes incitant les participants à transformer

ces principes généraux (*top down*) en actions ascendantes (*bottom up*).

Il nous a été donné à tous quelques mots clés mais cela nous a aussi accordé toute liberté pour remplir de nombreux blancs dans une proposition délibérément vague qui esquissait une action sur trois ans de co-création à la réalisation de cinq projets pilotes au final. En parallèle il existe un Prix récompensant des pratiques exemplaires, un festival et un forum (à Bruxelles, en juin 2022) tandis qu'une série d'événements locaux y seront associés.

Le concept s'est librement inspiré de la philosophie originale du Bauhaus, éphémère, certes, mais influente et dont



Médiathèque André MALRAUX – J.-M. IBOS et M. VITART.

on se souvient tous bien. En 2019, le 100^e anniversaire du mouvement original du Bauhaus a bien été commémoré, mais surtout par des universitaires, des historiens de l'art et de la culture et il n'a pas fait l'objet d'une réflexion particulière dans la nouvelle initiative du Nouveau Bauhaus Européen, mis à part quelques généralités sur son importance dans les processus de modernisation ou son caractère complexe et parfois controversé. Un héritage.

Les thèmes et les problèmes urgents de notre époque, tels que le réchauffement climatique, la répartition équitable des ressources et la guerre en Ukraine aux frontières de l'UE, remontent jusqu'à l'époque où le Bauhaus original attirait non seulement les architectes, artistes allemands et enseignants les plus talentueux et innovants, mais aussi de nombreux étudiants internationaux des périphéries européennes. Peut-être que le plus grand attrait de l'école du Bauhaus pour ces étudiants étrangers était justement son internationalisme, son ambition de relier la théorie et la didactique à la production, son rejet des canons de conception conventionnels au bénéfice de l'expérimentation et ses réponses à des besoins sociétaux et humains plus

larges. Par conséquent, on peut considérer le Nouveau Bauhaus européen comme un *cri du cœur**, un appel à aborder et à revigorer des valeurs partagées qui pourraient motiver et conduire à une action concrète, en dépit d'un cynisme résigné et de postures spéculatives qui sévissent au sein d'une population majoritairement désabusée et se percevant comme de plus en plus marginalisée.

Adopté avec enthousiasme par beaucoup, le processus de co-création du Nouveau Bauhaus Européen a été façonné au cours de centaines d'heures de conférences en ligne, marquant un engagement volontaire qui a comblé avec succès les vides de communication créés par la pandémie et les confinements successifs. Des centaines d'Européens ont échangé depuis leur domicile transformé en bureau improvisé, avec derrière eux des murs souvent tapissés de livres ou quelque fois par des fonds d'écrans virtuels personnalisés.

On peut aisément occuper un temps infini en participant à des réunions plénières ou des échanges spontanés, à des séminaires ou des conférences, sauf à limiter les thèmes et définir les sujets prioritaires. Ceux-ci étaient initialement

orientés vers les trois transformations interconnectées à savoir l'emprise au sol, la prise en compte de l'environnement et l'innovation qui offre ses propres perspectives et sa propre façon de penser. Cependant, ces ateliers en ligne ont souvent réduit les contributions des participants à des extraits sonores, à un positionnement promotionnel d'une expertise ou à un point de vue spécifique. Pourtant, par rapport à des questionnaires secs, tels qu'utilisés par le passé pour compléter les consultations publiques, il s'agissait d'un bien meilleur mode d'interaction, avec la possibilité de s'associer à une plate-forme dédiée, qui a été rapidement alimentée par pléthore de partenaires.

https://europa.eu/new-european-bauhaus/about/official-partners_en.

En tant que développement ultérieur, on s'attend à ce que ces pseudo « laboratoires d'idées » du Nouveau Bauhaus Européen aboutissent à un travail plus spécifique avec une concertation plus approfondie, menant à des propositions de projets concrètes et à l'accès au financement.

On ne cesse de répéter que personne ne doit être laissé pour compte dans le cadre de cette initiative, faisant référence à des communautés de moindre taille et moins bien représentées. C'est une aspiration noble mais qui reste encore non vérifiée.

Cependant, l'aspect le plus significatif du processus de co-création est le fait que les professions et les ONG ont engagé un dialogue avec un organisme public européen en profitant de l'opportunité d'être entendues et d'exprimer de multiples préoccupations et idées sur des questions d'intérêt général et qui se concentrent sur l'espace public, le paysage et l'environnement bâti. Il est prévu que ces apports puissent être intégrés, traduits, financés et mis en œuvre par le biais de politiques et de mécanismes appropriés.

Le Conseil des Architectes d'Europe, qui a discrètement fêté son 30^e anniversaire en 2020, est devenu l'un des premiers partenaires officiels de la Communauté du Nouveau Bauhaus Européen. Cette

communication directe avec le Centre Commun de Recherche de la Commission européenne et son équipe du Nouveau Bauhaus Européen, offre des opportunités pour faire progresser certaines positions politiques déjà existantes et liées à la pratique de l'Architecture, des marchés publics et du développement durable.

Une grande partie des efforts déployés par l'ancien président du CAE, Georg Pendl (2019-20 et 2020-21) ont permis de réunir plusieurs réseaux dans les domaines de l'architecture du paysage, de l'ingénierie, de l'architecture d'intérieur, de l'urbanisme et de l'éducation artistique, créant ainsi un nouveau réseau paneuropéen conforme aux aspirations du Nouveau Bauhaus Européen.

Le collectif NEB (NEBC) a été officiellement lancé en avril 2021 avec un manifeste préparé pour la conférence en ligne co-organisée par le CAE avec le financement de Creative Europe.

<https://www.ace-cae.eu/activities/new-european-bauhaus-collective-nebc/>

Dirigé depuis cette année par la présidente Ruth Schagemann, le conseil exécutif renouvelé du CAE (2022-23) <https://www.ace-cae.eu/about-us/executive-board/>, a positionné le travail du Nouveau Bauhaus Européen comme l'une de ses priorités stratégiques en créant un quatrième pilier dans la structure de travail du Conseil des Architectes d'Europe. Rappelons que le Conseil des Architectes d'Europe est une organisation à but non lucratif fondée à Trévise (Italie) le 11 mai 1990 par la fusion de l'ancien Comité de Liaison des architectes de l'Europe unie (CLAEU) et l'ancien Conseil des architectes européens (CEA).

https://fr.wikipedia.org/wiki/Conseil_des_architectes_d%27Europe

Il participe à un groupe de travail dédié au Nouveau Bauhaus Européen. Il s'agit pour lui d'un moyen de promouvoir, de connecter et de rationaliser ce processus entre le niveau européen et celui des nations qui le composent, en renforçant le réseau, en faisant avancer les positions politiques du Conseil Européen et en créant de nouvelles formes d'engagements

partagés sur des projets pertinents avec une approche intersectorielle. Jusqu'à présent, sous la direction des membres de son Conseil d'administration, le Conseil Européen des Architectes a soutenu ou va soutenir les activités nationales du Nouveau Bauhaus Européen en Pologne, en Bosnie-Herzégovine et en Italie (à venir).

Le Conseil Européen des Architectes a été invité par l'équipe EU COM / JRC à diriger le Laboratoire du Nouveau Bauhaus Européen sur le thème des obstacles réglementaires à la pratique de l'Architecture, une occasion de consulter largement, d'identifier et d'aborder clairement les véritables problèmes auxquels est confrontée la profession qui, compte tenu de la faible taille des opérations qui constituent la moyenne de la commande, l'exclue majoritairement, du cadre réglementaire des marchés publics.

Solidaire de l'Ukraine, le Conseil Européen des Architectes plaide activement en faveur des principes du Nouveau Bauhaus Européen, et pour que des projets futurs et leur financement soient engagés pour aider l'Ukraine et ses architectes à se préparer et à assumer un rôle de premier plan dans la reconstruction d'après-guerre. En collaboration avec d'autres partenaires, le Conseil Européen des Architectes s'engage actuellement avec la Commission européenne pour explorer comment se développer par le biais d'un laboratoire du Nouveau Bauhaus européen dédié.

Parallèlement, le Conseil Européen des Architectes a établi une communication étroite avec plusieurs Membres du Parlement européen, notamment l'Espagnol M. Marcos Ros Sempere et l'Irlandais M. Ciaran Cuffe, tous deux architectes de formation. Il est encourageant de voir certaines de nos contributions intégrées dans les ébauches de politiques.

Le rapport des commissions ITRE (Commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie) et CULT (Commission de la culture et de l'éducation) du Parlement européen qui est en cours de finalisation,

préconise la mise en place d'un régime de financement distinct dans le cadre du Nouveau Bauhaus Européen, qui devrait être mis en œuvre en 2023, ce qui renforcerait considérablement ses prérogatives. Il convient également de noter que les parlementaires européens proposent l'adoption d'un ensemble de critères de sélection des actions prioritaires du Nouveau Bauhaus européen, soulignant la nécessité d'éviter les « approches élitistes » et de tirer les leçons des « effets néfastes de la gentrification urbaine ». Il est prévu qu'un budget de 500 millions d'euros du programme Horizon soit alloué au Nouveau Bauhaus Européen à partir de 2023, et qu'un programme de financement autonome soit créé après 2027. Les députés appellent également à se concentrer sur la création d'espaces de vie abordables, la transformation des zones les moins développées et ce en faveur des groupes sociaux victimes de ségrégation spatiale et d'exclusion.

<https://www.europarl.europa.eu/news/en/pressroom/202207/11IPR35023/new-european-bauhaus-meps-ask-for-dedicated-funding-andconcrete-criteria>

Pour paraphraser l'un des slogans du parti politique irlandais : « beaucoup a déjà été fait, plus encore reste à faire », nous pensons que l'engagement du Conseil Européen des Architectes auprès de la Commission européenne sur les projets du Nouveau Bauhaus Européen a un impact positif et nous persistons dans l'espoir qu'avec d'autres professions issues des secteurs créatifs, nous puissions envisager la poursuite de ces actions de manière résolue, significative et en bénéficiant de ressources suffisantes.

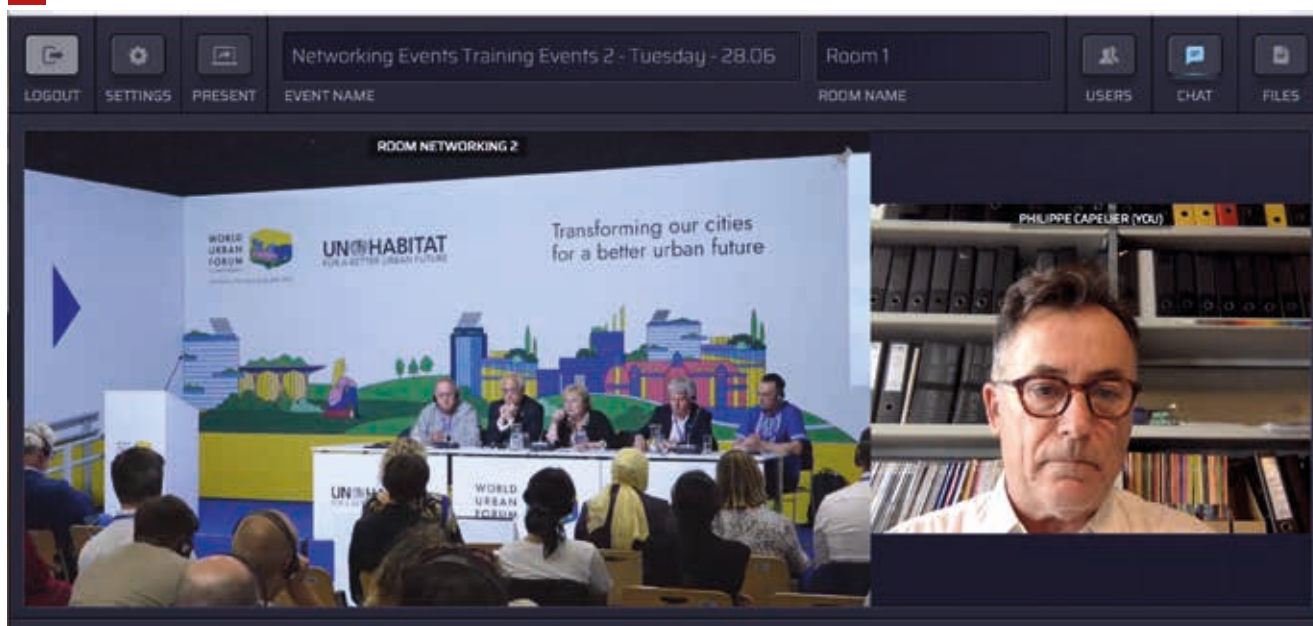
Selma HARRINGTON

Docteur en Architecture, – MPhil European Studies – est une architecte irlandaise basée à Dublin. Elle est membre du Bureau exécutif du Conseil des Architectes d'Europe (2022-23), coordonnant le domaine thématique Recherche & Développement. Elle a été Présidente du CAE (2010-11 et 2012-13) et Vice-Présidente (2020-21).

*en français dans le texte

CONTRIBUTION AU WORLD URBAN FORUM

Il est tellement facile de parler de solidarité avec l'Ukraine quand on vit confortablement dans un état démocratique, paisible et riche, quand on ne connaît de la guerre que les nouvelles sur les écrans ou dans les journaux !...



World Urban Forum à Katowice – Pologne.

Je ne veux pas vous exprimer ma solidarité, mais plutôt tout mon respect pour votre courage sans limite, toute ma sympathie, tout mon empathie pour un pays et son peuple, dont je suis un peu frère.

Ma grand-mère maternelle, Antonia SNECHKO, est née à Kinshinev en 1896, aujourd'hui Chisinau ; sa famille avait des propriétés en Bessarabie et elle allait en vacances à côté d'Odessa.

Je suis le co-directeur de The Social Habitat Work Programme, un groupe de 24 architectes, répartis sur les 5 continents, qui travaillons sur la question fondamentale de l'accès au logement pour tous. Dans le logement social, l'économie est une contrainte fondamentale qui oblige les architectes à décupler leur imagination ;

il existe de nombreux exemples remarquables, comme la cité radieuse de Le Corbusier ; le logement social est, de notre point de vue, un modèle pour le logement collectif tout entier. Notre groupe de travail sélectionne des réalisations remarquables, par leur programmation, leur organisation, leurs techniques de construction, leur vécu, et leur expression architecturale, pour créer un « observatoire » d'exemples différents dans des pays différents, selon nos différentes sensibilités et cultures, et en extraire les qualités essentielles, voire universelles.

Je ne pensais pas devoir ajouter à nos problématiques celle de la guerre.

Quelles nouvelles réponses devons-nous rechercher pour atténuer les effets dramatiques du conflit ?

Bien sûr, la stabilité de l'ouvrage : une ossature solide, une répartition des forces dans le bâtiment qui permet à l'immeuble de tenir malgré un impact ponctuel. Tous les vitrages doivent être feuilletés pour limiter les conséquences de bris du verre. Certainement aussi, la vue sur l'environnement voisin ; pouvoir comprendre ce qui se passe autour, pour anticiper les tirs, pour fuir ou se protéger.

Je pense aussi au stationnement automobile : dans les pays d'Europe occidentale, on l'implante très souvent en sous-sol ; en cas de bombardement, il peut devenir un abri ; on peut envisager d'augmenter sa résistance et anticiper la guerre : prévoir les alimentations sécurisées ou réserve en eau, en électricité et en chauffage, prévoir des sanitaires et des espaces de cuisine, adapter rapidement

MÉTHODUS

les entrées pour en faire des sas, et multiplier les issues : le parking souterrain devient un abri sûr pendant les tirs et les bombardements.

Je voulais conclure ma courte intervention pour vous parler d'espoir ; cet espoir, c'est le peuple ukrainien, par sa résistance héroïque, qui le crée. Quand la paix sera revenue, vous aurez alors l'opportunité de renouveler : toutes ces destructions permettront de nombreux projets : ils seront l'expression d'un nouvel élan, d'un pays réuni et solidaire.

Vous pourrez alors imaginer des logements sociaux, pour tous, implantés près des écoles, des centres culturels, des commerces, entourés de jardins, desservis par des transports en commun modernes ; une architecture écologique, des bâtiments bien isolés, consommant pas ou peu d'énergie, voire à énergie positive, des logements qui auront chacun une terrasse ou un jardin, des espaces intérieurs grands et bien éclairés, où chaque membre de la famille trouvera son intimité ; dans chaque résidence, quelques pièces partagées, pour recevoir des amis, pour accueillir des réunions ou des fêtes ; des constructions en matériaux biosourcés, des énergies renouvelables pour les éclairer et les chauffer.

Les architectes ukrainiens nous diront comment nous pouvons les aider et les soutenir, maintenant, pendant la guerre et demain, avec la paix. Je suis impatient de découvrir ces futurs logements sociaux, qui constitueront certainement de nouveaux exemples.

Philippe CAPELIER



Une permanence de conseil assurée par Sophie SZPIRGLAS*, pour vous !

La permanence a depuis sa création, produit près de 200 heures de conseil, et reçu et suivi plusieurs dizaines d'architectes.

Il s'agit de conseiller de manière personnalisée les adhérents sur des thèmes tels que :

- statut juridique de l'entreprise,
- statut social du dirigeant,
- stratégies de développement,
- gestion financière,
- gestion des ressources humaines,
- gestion des partenariats (co-traitance, sous-traitance), contrats et contentieux,
- organisation de la production.

Et d'aider les jeunes créateurs d'entreprise à optimiser le fonctionnement de l'agence dès le démarrage.

Depuis 2016, le Syndicat, en partenariat avec **Échelle I**, propose la permanence de conseil aux jeunes entreprises ayant intégré ce dispositif d'aide à la création et au développement. Plusieurs ont, par la suite, adhéré au Syndicat. Les demandes de rendez-vous sont à adresser par mail au Syndicat.

**Sophie SZPIRGLAS dirige depuis 1996 la société Méthodus, conseil auprès des entreprises de maîtrise d'œuvre. Enseignante dans plusieurs écoles d'architecture, et formatrice pour le Pôle EVA et le CFAA (centre de formation continue des architectes, devenu MAJ depuis peu).*

VENEZ NOUS REJOINDRE

Adhérez au Syndicat de l'Architecture, et bénéficiez de ses services et de son réseau.

Tout savoir sur

www.syndicatdelarchitecture.com

En plus...

Le Syndicat répond à vos questions d'ordre social et contractuel par l'intermédiaire de **Sébastien GRISCELLI**, spécialisé en gestion sociale et contractuelle et **Jean François CHENAIS**, spécialiste du paritarisme.

N'hésitez pas à nous solliciter et à poser vos questions à

contact@syndicatdelarchitecture.com

Bulletin de cotisation ou d'adhésion à remplir et à adresser au Syndicat de l'Architecture : 24-26 rue des Prairies 75020 Paris

Nom Prénom Date et lieu de naissance : le/...../..... à

Adresse Adresse mail N° SIRET

J'adhère au syndicat de l'Architecture et m'engage à en respecter la Charte et à la faire vivre. Ainsi qu'à régler ma cotisation annuelle.
Je Souscris à l'abonnement annuel du trimestriel Le Journal du Syndicat de L'architecture (Facultatif).

Barème cotisation annuelle :

Employeurs : 180€ Prélèvement automatique 15 € par mois Honoraires Retraités actifs : 50 €
Primo-adhérents pendant 3 ans : 50 € Auto Entrepreneurs et non Employeurs : 50 €

Abonnement au journal :

Abonnement annuel pour 4 numéros 16 € Signature : À, le/...../.....

À réception de votre règlement nous vous retournerons un justificatif de paiement ainsi que votre carte d'adhérent pour l'année en cours – administration@syndicatdelarchitecture.com

SE RETROUVER

SÉMINAIRE D'AUTOMNE

Le Syndicat de l'Architecture vous donne rendez-vous

au Mans

le samedi 1^{er} octobre à 10h00

pour un séminaire ouvert à toutes et tous !

LA FABRIQUE – RÊVES DE VILLE située

5 Boulevard Anatole France – près de l'Île aux Planches
nous accueillera, elle se trouve à 500 m de la gare et du centre-ville du Mans.

Seront abordés les sujets relatifs à l'Architecture et à la vie syndicale :

- Connaître le Syndicat de l'Architecture, depuis sa création en 1978 ;
- Quelle place occupe-t-il aujourd'hui dans l'échiquier institutionnel et politique ?
- Quels sont ses prérogatives et ses enjeux à court et moyen terme ?
- Quel niveau d'engagement et quelle mobilisation pour ses adhérent.e.s ?

**Ce séminaire sera un espace de découverte, de rencontre et de débat ;
une journée syndicale conviviale pour nous enrichir et nous exprimer.**

Programme :

- Accueil à partir de 9h45 ;
- 10h00 > 12h30 : rencontre / débat ;
- 12h30 > 13h30 : déjeuner sur place ;
- 13h30 > 15h00 : suite débat ;
- 15h00 > 17h00 : visite-découverte du Mans,

guidée par l'agence PHARO :

- nouvelle gare (AREP-DUTILLEUL),
- théâtre scène nationale et multiplexe (BABIN + RENAUD)
en passant par le projet urbain en lien avec les 2 lignes de tramway,
- le musée d'archéologie,
- les remparts gallo-romains le long de la Sarthe...

NOUS AVONS HÂTE DE VOUS RETROUVER !

**Inscriptions avant le 20 septembre par mail
administration@syndicatdelarchitecture.com**